



WCS
CAMEROON BIODIVERSITY PROGRAM

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES
PROJET D'APPUI A L'AMENAGEMENT
DU PARC NATIONAL DU MBAM ET DJEREM**

Janvier - Décembre 2010

Préparé par :

FOSSO Bernard

NZOUANGO David

POUOMEGNE Jean Bosco

Sous La Supervision de : Dr. Roger Corneille FOTSO

Janvier 2011



Sommaire

I. Introduction	4
II. PROTECTION, INFORMATION, SENSIBILISATION ET EDUCATION ENVIRONNEMENTALE	7
2.1 Les activités de protection et d'aménagement du PNMD	7
2.1.1 De la stratégie d'intervention.....	7
2.1.2 Les opérations de surveillance et de contrôle	8
2.1.4 Contrôle et suivi des permis de collecte	16
2.1.5 Suivi du contentieux,.....	16
2.1.6 La sécurisation des limites du parc	17
2.2. Information, sensibilisation et éducation environnementale	18
2.2.1 Information et sensibilisation	18
2.2.2. Information et sensibilisation des communautés	20
2.2.4 Education à la conservation :.....	20
2.2.5 Appui du Projet Deng deng.....	21
III. RECHERCHE, SUIVI ECOLOGIQUE ET SOCIOECONOMIQUE	22
3.1 Amélioration des connaissances sur les ressources du parc.....	22
3.1.1 Recherches fondamentales	Error! Bookmark not defined.
3.1.2 Appui aux étudiants.....	Error! Bookmark not defined.
3.2 Suivi écologique et socioéconomique	22
3.2.1 Suivi des sites particuliers	22
3.2.2 Suivi des impacts de la chasse	23
3.2.3 Suivi des activités humaines dans le PNMD	25
3.2.4 Suivi des sites mis à feu	25
3.2.5 Suivi du bétail en transit	27
3.2.6 Suivi de quelques produits forestiers	28
IV PROGRAMME DE VALORISATION DES RESSOURCES ET DE CO-GESTION.....	29
4.1 Appui à l'organisation sociale	29
4.2 De l'encadrement des apiculteurs	29
4.2.1 Relance effective grâce à l'appui financier du USFWS.....	29
4.2.2 Renforcement des capacités des apiculteurs	30
4.2.3 Acquisition du matériel	30
4.3 Des activités de pêche	33
4.3.1 Acquisition du matériel de pêche	33
4.3.2 Animation et encadrement des GIC de pêcheurs	33
4.3.3 Importance financière de la pêche	34
4.3 Des activités d'élevage	36
4.5 Autres activités	37
5.1 Ressources humaines	38
5.2 Supervision, coordination et suivi	38
5.2.1 Supervision et suivi.....	38

5.2.2 Coordination.....	38
5.3 Formation.....	39
5.3.1 Formation de base pour les nouvelles recrues	39
5.3.2 Recyclage sur les outils de navigation	40
5.3.3 Initiation du personnel du PNMD à l'outil MIST	40
5.3.4 La prestation de serment des écogardes.	41
5.4 Renforcement de la logistique	41
5.5 Recherche de financements	41
VI. DIFFICULTES ET DEFIS	44
VII - CONCLUSION	45

Cartes, Photos et Figure

Carte n°1: Découpage du PNMD en blocs de surveillance et de contrôle	8
Figure 1 : Représentation graphique de l'évolution des saisies par structure et par année	15
Photo 1 : Les transporteurs sont un maillon clé dans le braconnage	11
Photos 2 : Illustration de quelques équipements distribués	31
Photo 3 : Le projet sollicite et rémunère les services de piroguiers, porteurs...	36

Tableaux

Tableau 1a: Evolution des efforts de surveillance par structure d'intervention	12
Tableau 1b: Récapitulatif des efforts de surveillance par antenne	12
Tableau 2 : Récapitulatif des saisies (produits fauniques, armes..)	14
Tableau 3: Evolution annuelle par type d'intervention des saisies	14
Tableau 4: Fermeture des points d'accès du bétail au PNMD.	18
Tableau 5: Récapitulatif des réunions sensibilisation.	19
Tableau 6 : Typologie des espèces issues des saisies	24
Tableau 7 : Evaluation des superficies mises à feu	26
Tableau 8: Situation du bétail en transit pour le Sud Cameroun	27
Tableau 9 : Etat de commercialisation de certains PFNL	27
Tableau 10: Récapitulatif des sessions de formation des apiculteurs	29
Tableau 11: Etat détaillé du matériel picole distribué	30
Tableau 12: Etat du matériel de pêche distribué	32
Tableau 13 : Récapitulatif des rencontres organisées avec les pêcheurs	33
Tableau 14 : Evolution des revenus collectés	34
Tableau 15: Evolution annuelle des activités de la 1ere campagne de pêche	34
Tableau 16: Evolution annuelle des activités de la 2ème campagne de pêche	34
Tableau 17 : Récapitulatif des rencontres organisées avec les éleveurs	35
Tableau 18 : Liste du personnel en service au PNMD	41

I. Introduction

Le Projet d'Appui à l'Aménagement du Parc National du Mbam et Djerem (PAAPNMD) vient de boucler la deuxième année de mise en œuvre du protocole d'accord signé en 2009 entre la FEDEC et WCS. Cette seconde année d'une série de trois ans, correspondait également à la troisième année de mise en œuvre du plan d'aménagement du PNMD approuvé en mars 2008 par le Ministre des Forêts et de la Faune (MINFOF). Malgré les retards récurrents enregistrés dans la mise à disposition des fonds à l'Agence de mise en œuvre par la FEDEC, l'année 2010 a connu une nouvelle dynamique dans la promotion des activités génératrices de revenus notamment en ce qui concerne l'apiculture et la pêche. D'autres innovations majeures auront été :

- La mise sur pied des Conseils de l'Autorité Traditionnelle au niveau de chacune des trois Régionaux (Centre à Yoko, Est à Mbitom et Adamaoua à Tibati) ;

- La signature d'une convention entre le MINFOF et les Opérateurs économiques actifs en périphérie du PNMD, visant à promouvoir un partenariat secteurs public-privé dans le cadre de la lutte contre le braconnage ainsi que la sensibilisation des différents acteurs sur cette problématique;

- L'opérationnalisation effective des dispositions de ladite convention à travers la tenue du premier comité de suivi ainsi que la conduite des premières opérations de lutte contre le braconnage sur financement de quelques uns des opérateurs économiques concernés ;

- la visite d'une équipe mixte FEDEC-CRS-IRD sur initiative de la FEDEC aux fins de réalisation d'un documentaire sur les activités financées par cette dernière ;

- la formation des écocardes Agents techniques Adjoints, fonctionnaires recrutés et affectés au PNMD en 2009;

- la formation à la Loppé au Gabon de deux écocardes sur l'outil MIST ;

- l'initiation de tous les écocardes à l'utilisation du MIST ainsi que leur recyclage aux outils de navigation ;

- la contribution déterminante du projet ayant abouti enfin à la prestation de serment des écocardes du PNMD en aout 2010 au tribunal de Ntui.

Par ailleurs, le projet a poursuivi la réalisation de ses activités classiques au nombre desquelles on peut citer:

- les opérations de surveillance et de lutte anti braconnage
- l'encadrement des populations riveraines dans la conduite des activités de gestion durable et la promotion des initiatives génératrices de revenus notamment la pêche et l'apiculture;
- la coordination et le suivi des activités du projet.

Au plan de la supervision, de la coordination et du suivi, comme par le passé, les actions menées sont restées essentiellement celles de la Direction du projet, de la Direction nationale de l'agence d'exécution (WCS). Une seule mission de la FEDEC associée à la mission relative au montage du documentaire a été enregistrée au mois de septembre.

Au plan de la protection du parc, les opérations de surveillance et de contrôle ont confirmé la persistance des activités de braconnage dans le Sud-Est du parc, zone dans laquelle n'existe ni poste de contrôle ni présence de personnel. Toutefois, les multiples missions de surveillance et de contrôle et particulièrement les opérations « coup de poing » organisées pendant toute la période des fêtes de fin d'années grâce à l'appui financier des opérateurs économiques et au soutien logistique et humain de la Brigade nationale de contrôle, ont donné un signal fort et singulier aux braconniers. Ces efforts ont représenté un total de : 1441hj de patrouilles dans le parc, 3859 hj de contrôles fixes et en périphérie et 216 hj pour les opérations coup de poing et des résultats de 4,6 tonnes de produits fauniques périssables, 343 munitions, 24 armes de chasse et 380 collets désamorçés.

L'approfondissement des connaissances sur les mammifères en général et sur la richesse faunique du PNMD s'est poursuivie avec l'appui tout autant des institutions internationales de recherche que des chercheurs et étudiants camerounais.

-L'appui à l'encadrement des communautés riveraines du parc a permis la récolte d'environ 15 tonnes de poisson soit un revenu global d'environ 15 millions de FCFA pour les pêcheurs, 324000 FCFA pour la mutuelle de ces pêcheurs et 510 litres de miel représentant au moins cinq cent mille FCFA de revenus pour les apiculteurs.

Les efforts d'information et de sensibilisation entrepris par le projet se sont traduits par un intérêt et un soutien croissants de

quelques communautés riveraines, à la conservation du parc national du Mbam et Djerem.

Au plan de la prise en main des responsabilités proprement dites par le MINFOF, les initiatives ont porté sur la construction du siège de la conservation à Yoko et dont les gros œuvres sont presque terminés et la construction des miradors en cours.

Les réalisations susmentionnées ne doivent cependant occulter les nombreuses difficultés auxquelles fait face la gestion du PNMD il s'agit notamment : l'absence de dotation régulière et suffisante des équipements de base pour le personnel de surveillance (uniformes complets, armes et munitions, équipements individuel et collectif de camping) ; l'absence de véhicule pour le service de conservation ainsi que de motos pour les antennes ; le niveau de vétusté (8 et 10 ans) des deux véhicules du projet, l'absence de suivi et d'encadrement du personnel par le MINFOF etc.

De manière générale, l'année a enregistré un niveau de réalisation relativement satisfaisant de toutes les activités planifiées.

Le présent rapport se propose de résumer les principaux résultats des efforts déployés au cours de l'année 2010, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet ainsi que les perspectives pour l'année prochaine.

II. PROTECTION, INFORMATION, SENSIBILISATION ET EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

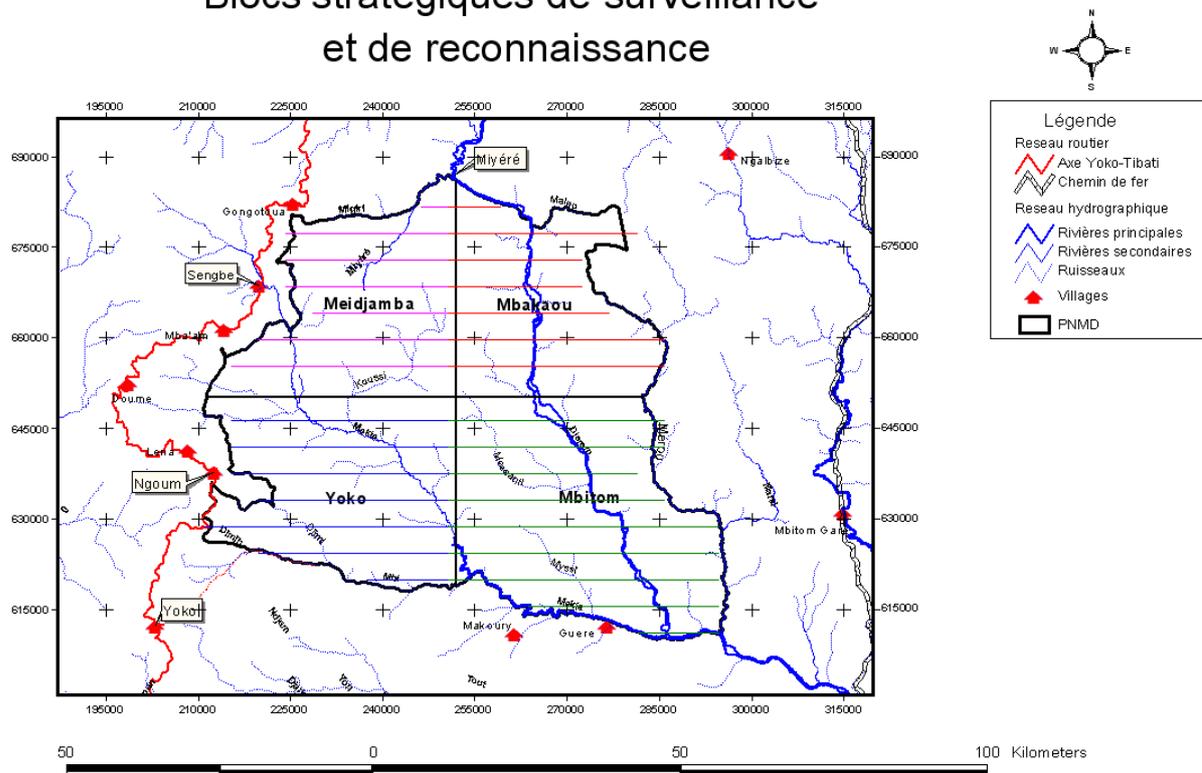
2.1 Les activités de protection et d'aménagement du PNMD

2.1.1 De la stratégie d'intervention

La stratégie d'intervention mise en place en 2008 et régulièrement mise à jour en vue de combattre les activités de braconnage et de non respect des lois sur les ressources naturelles en général, se structure autour des points ci-après :

- le découpage du parc national en quatre secteurs ou antennes placés chacun sous la coordination d'un chef d'antenne nommé par le conservateur (Mbakaou, Mbitom, Meidjamba et Yoko);
- le renforcement des antennes par des postes avancés (Miyere, Sengbe, Ngoum) voir carte 1 ;
- l'organisation des patrouilles mobiles à l'intérieur et à la périphérie du PNMD;
- l'instauration des barrières permanentes de contrôle sur certains axes routiers et points d'accès au parc (Miyere, Meidjamba, Sengbe, Ngoum, Yoko) ;
- la prescription d'un minimum de 10 jours de patrouilles mensuelles à l'intérieur du parc par écogarde à raison d'au moins 6km par jour;
- l'organisation d'au moins une opération spéciale de contrôle (Opération coup de poing) par semestre. L'ambition est de relever cette périodicité des opérations «coup de poing » à une fréquence bimestrielle à partir de 2011.

Blocs stratégiques de surveillance et de reconnaissance



Carte n°1: Découpage du PNMD en blocs de surveillance et de contrôle

2.1.2 Les opérations de surveillance et de contrôle

2.1.2.1 Les patrouilles de surveillance et de contrôle

Comme par le passé, les patrouilles de routine de surveillance et de contrôle ont été organisées par antenne aussi bien en périphérie qu'à l'intérieur du PNMD pour un meilleur contrôle des activités humaines. Ces patrouilles sont mobiles dans les quadrats ou fixes en des points spécifiques. Les points fixes pour les patrouilles de routine ont été : Miyére pour l'antenne de Mbakaou, Meidjamba (Pont de Mikay) et Sengbe pour l'antenne de Meidjamba, Ngoum, Yoko, carrefour Yoko-Megang pour l'antenne de Yoko et enfin Issandja pour les opérations spéciales. Mbitom demeure une base à opérationnalisation périodique.

En plus des missions localisées dans le parc ainsi qu'à des points fixes, des opérations «Coup de poing» ont été organisées le long des principaux axes routiers desservant le PNMD dans les trois Régions que couvre le parc à savoir le Centre (Pela-Nanga, Sengbe-Ntui), l'Adamaoua

(Tibati-Sengbe) et l'Est (Pela-Dimon-Woutchaba-Goyoum). Ces axes routiers constituent de véritables boulevards pour acheminer les produits de braconnage vers les grands centres de commercialisation que sont Yaoundé, Nanga Eboko et Bertoua. Dans le cadre des opérations coup de poing, les UFA 10 062, 08 002 et 08 007 ont également été sillonnées par les équipes de patrouille.

En terme chiffré, on a enregistré pour ces patrouilles respectivement (voir tableau 1):

- pour le poste de Mbakaou, 202,5 kg de produits fauniques saisis tout au long de l'année, pour des efforts de 1009 hj;
- au poste de Meidjamba, 226 kg de produits fauniques saisis, pour des efforts de 1065 hj ;
- au poste de Yoko, 567,5 kg de produits fauniques périssables saisis, pour des efforts de 3226 hj
- 216 hj pour les opérations coup de poing correspondant à 3,6 tonnes de produits fauniques.

2.1.2.2 Les missions à l'intérieur du parc.

L'année 2010 aura été marquée par un total de 1441 hj de patrouille à l'intérieur du parc national de Mbam et Djerem, soit une moyenne en dessous de 4 jours de patrouille par écogarde et par mois, laquelle est largement inférieure aux prévisions prescrites par la stratégie de surveillance et de contrôle du parc. A l'examen du tableau 1a et 1b, il en ressort que les antennes ont effectué respectivement : Yoko 630 hj pour une moyenne de 3,07 hj/ecog/mois, Meidjamba 311 hj soit 3,46 hj/ecog/mois et Mbakaou 500 hj soit 3,30 hj/ecog/mois. Plusieurs raisons peuvent justifier cette situation à savoir :

- L'absentéisme récurrent au poste de travail de certains ecogardes;
- L'absence prolongée des écogardes temporaires au mois d'octobre et de novembre pour le suivi de leurs dossiers de contractualisation et de rémunération au Fonds spécial Faune à Yaoundé;
- L'insuffisance et la vétusté des équipements de terrain qui ne permettent plus de mobiliser simultanément plus d'une équipe en patrouille mobile par antenne ;
- La saison des pluies au cours de laquelle il n'est pas possible d'envoyer des équipes sur le terrain ;
- L'absence de suivi et de sanctions des écogardes absentéistes.

2.1.2.3 Les contrôles fixes en périphérie

Centrés sur la périphérie du parc, ces contrôles se sont déroulés de jour comme de nuit, et ont permis une surveillance des mouvements de produits fauniques sur les grands axes routiers : Tibati - Yoko ; Tibati - Mbakaou, Mbakaou - Miyere ; Mbakaou - Djaoro Kombo ; Mégang - Yoko et Yoko-Fouy.

A Meidjamba, Sengbe, Ngoum et Yoko, où sont installées des barrières permanentes de contrôle, les écogardes y séjournent de manière régulière, avec emprise dans les villages attenants que sont d'une part Mbantimbang et Mba'am, et d'autre part Léna.

Dans le secteur Nord, le poste de contrôle de Miyere au point B a permis de suivre les mouvements des usagers (bergers, pêcheurs et chasseurs) et de tenir les statistiques sur l'activité de pêche. De manière générale, les contrôles en poste fixe se sont résumés à des efforts de 2596 hj de patrouilles au poste de Yoko, 509 hj de patrouille au poste de Mbakaou et 754 hj de patrouille au poste de Meidjamba.

2.1.2.4 Les opérations spéciales

Six opérations « Coup de poing » ont été organisées au cours de l'année sur les axes :

- Mbakaou-Doume-Yoko-Issandja avec la participation des éléments des brigades de gendarmerie de Yoko;
- Mbakaou-Yoko-Nanga-Pela-Belabo-Goyoum;
- Mbakaou-Yoko-Djole-Dimon-Woutchaba-Goyoum;
- Yoko-Makagne-Mbatoua.

Les opérations coup de poing de 2010 ont eu la particularité de bénéficier de l'appui de trois éléments de la brigade nationale de contrôle du MINFOF. Les opérations coup de poing ont permis la saisie de 3629 kg de produits fauniques périssables à l'état fumé et frais et d'un impressionnant arsenal de matériels de chasse constitué de 7 armes à feu conventionnelles et de traite, 132 munitions et de désamorcer plus de 150 collets.

Les opérations coup de poing ont porté sur près d'une trentaine de jours et mobilisé un total de 216 hj. Les résultats des opérations coup de poing représentent environ 80% tant pour les produits périssables que non périssables. Il reste évident que l'impact psychologique, de même que les conséquences financières causés aux braconniers et associés par les

actions de ces opérations coup de poing justifient la nécessité de maintenir et d'intensifier de telles initiatives.

La particularité des opérations coup de poing de décembre 2010 aura été :

- Sa très longue durée allant du 17 décembre 2010 au 3 janvier 2011 sans interruption ;
- La patrouille dans certaines UFA périphériques au parc ;
- Le soutien financier de certains exploitants forestiers.



Photo 1 : Les transporteurs sont un maillon clé dans le braconnage. Les techniques de dissimulation ne se soucient guère des risques pour la santé humaine !

Tableau 1a: Evolution des efforts de surveillance par structure d'intervention

	Effectif personnel	Efforts de patrouilles fixes en périphérie (H.J)	Efforts de patrouilles mobiles dans le parc (H.J)	Effort moyen mensuel par agent (Patrouilles fixes en périphérie) J/Ecog/mois	Effort moyen mensuel par agent (patrouilles mobiles dans le parc) J/Ecog/mois
Yoko	19	727	435	6,38	3,82
Meidjamba	7	566	219	13,48	5,21
Mbakaou	12	259	376	3,60	5,22
Total semestre 1	38	1552	1030	2,55	4,52
Yoko	14	1869	195	8,34	2,32
Meidjamba	9	188	92	1,31	1,70
Mbakaou	15	250	124	2,78	1,38
Total semestre 2	38	2307	411	10,12	1,80
Total Annuel	38	3859	1441	8,46	3,16

Tableau 1b: Récapitulatif des efforts de surveillance par antenne

	Efforts de patrouilles fixes en périphérie (H.J)	Efforts de patrouilles mobiles dans le parc (H.J)	Efforts de patrouilles cumules (Hj)	Effort moyen mensuel par agent (Patrouilles fixes) J/Ecog/mois	Effort moyen mensuel par agent (patrouilles mobiles) J/Ecog/mois
Yoko	2596	630	3226	7,36	3,07
Meidjamba	754	311	1065	7,39	3,46
Mbakaou	509	500	1009	3,19	3,30
Operations Coup de poing			216		
Total Annuel	3859	1441	5516		

2.1.3 Evaluation des efforts de surveillance et de contrôle.

Au cours de l'année 2010, les efforts déployés dans le cadre des activités de LCB se sont soldées par la mobilisation de 5516 hj. Ces efforts ont permis la saisie de 4625 kg de produits fauniques, 24 armes

de chasse, 343 munitions et de désamorcer 380 collets, 85 filets saisis, 15 pirogues détruites et 4 motos saisies (voir tableau 2 et 3 ci-dessous).

De manière générale l'année 2010 est restée dans le sillage des années record en termes de saisies (voir tableau 4). La principale raison de cette importante hausse est le fait de l'organisation des opérations de coup de poing en temps opportun (fin d'année).

Ces résultats démontrent clairement une importante activité de braconnage dans les secteurs du parc ci-après: Sud et Est, où l'activité de braconnage concerne aussi bien les espèces intégralement protégées (Chimpanzé, Colobe guereza, Chevrotain aquatique et Pangolin géant) que celles de la classe B (Buffle, Potamochère, Sitatunga) et C (Céphalophe bleu, hocheur etc.).

Au plan des efforts de patrouille, les moyennes globales par antenne ont été fortement minorées du fait de nombreuses absences en poste des agents. Il y a lieu de noter que les plus importantes saisies effectuées lors des opérations coup de poing transitent par l'axe Yoko-Ntui. Deux raisons majeurs peuvent justifier cette situation :

- La très faible mobilité des agents de l'antenne Sud du parc au regard de la vaste étendue du secteur et des moyens logistiques disponibles ;
- L'absence d'encadrement du personnel par le service de conservation de la localité. Les agents sont abandonnés à eux-mêmes.

A l'examen des tableaux 1 et 2 et la figure ci-dessous, il en ressort que :

Les antennes ont été plus actives au premier semestre qu'au second semestre pour ce qui est des efforts de patrouilles mobiles. Si l'abondance des pluies peut expliquer en partie ce relâchement, l'absence des écogardes temporaires sur le terrain serait la principale cause. En effet, ces derniers ont passé près de deux mois à Yaoundé afin de suivre leurs dossiers de paiement au niveau du Fonds Spécial de la faune, mais également pour s'enquérir du devenir de leur situation administrative auprès des différents Ministères compétents.

Tableau 2 : Récapitulatif des saisies (produits fauniques, armes et autres outils de chasse

	Quantités en kg	Armes	Munitions	Motos	Collets	Filets	Pirogues	Armes blanches (lances, machettes, couteaux..)
Coup de poing	3629	7	132	3	151	40	5	0
Antenne Sud/Yoko	567,5	6	116	1	46	0	2	2
Antenne Ouest/Meidjamba	226	2	55	0	80	0	0	5
Antenne Nord/Mbakaou	202,5	9	40	0	103	45	8	10
Total Janvier-Décembre	4625	24	343	4	380	85	15	17

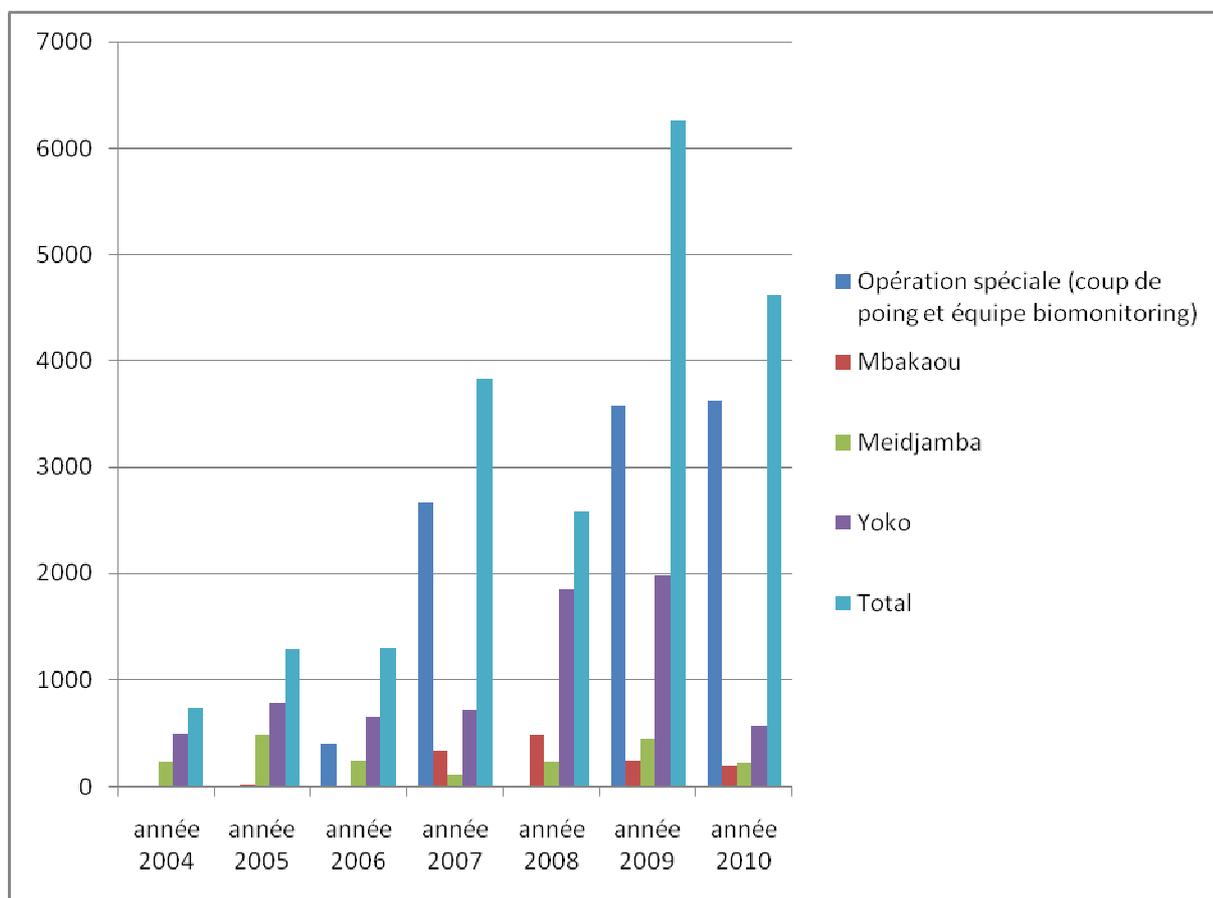
Tableau 3: Evolution annuelle par type d'intervention des saisies de produits fauniques (2004-2010)

Structure	année 2004	année 2005	année 2006	année 2007	année 2008	année 2009	année 2010
Opération spéciale (coup de poing et équipe biomonitoring)			392,5	2660	808.5	3580	3629
Mbakaou		25	8	332	478	247	202,5
Meidjamba	243	476	247	115	245	445	226
Yoko	488	781	653	719	1855	1985	567,5
Total	731	1282	1300,5	3826	2578	6257	4625

Il apparait clairement que les opérations coup de poing sont une approche relativement plus efficace dans les activités de Lutte contre le braconnage. Comme on peut le constater depuis 2006, date à laquelle cette approche a été adoptée, les saisies effectuées lors de cette

opération représentent depuis 2007, en moyenne plus de 50% des saisies annuelles.

Figure 1 : Représentation graphique de l'évolution des saisies par structure et par année.



2.1.4 Contrôle et suivi des permis de collecte

Une des grandes difficultés à conduire les opérations de surveillance et de contrôle des activités de braconnage est la circulation des permis de collecte en périphérie du PNMD. En effet, ces permis délivrés à des personnes qui ne sont rattachées à aucun détenteur de permis de chasse et ne disposant elles mêmes d'aucun titre de chasse, constituent un moyen formel de blanchiment des produits braconnés. Ces détenteurs de permis de collecte pour s'assurer de la disponibilité effective des dépouilles d'animaux, approvisionnent les chasseurs (braconniers) en munitions et ou en armes et en câbles d'acier pour la confection des collets. Plus grave encore, certains de ces titres sont délivrés en marge de la réglementation en vigueur (attribution de quota et des espèces proscrits, titres délivrés en période de fermeture de la chasse, absence de mécanisme de suivi, suivi complaisant etc.). Le cas le plus flagrant rencontré au cours de la dernière opération coup de poing, est celui d'une certaine Loudia dont le permis de collecte daté du 22 décembre 2010 signé du Délégué Régional du Centre, a été saisi le 25 décembre aux mains de la propriétaire du titre, transportant une cargaison de gibier estimée à plus d'une tonne et comprenant également des espèces intégralement protégées. Il ne fait aucun doute que l'impact de cette activité sur les ressources fauniques est réel et compromettant.

2.1.5 Suivi du contentieux,

La gestion du contentieux demeure une préoccupation majeure dans la lutte contre le braconnage au PNMD. L'une des innovations majeures de l'année 2010 aura été la prestation de serment de 35 écogardes du parc national du Mbam et Djerem au tribunal de Ntui le 3 aout 2010. Toutefois, il faut déplorer que malgré les nombreuses saisies effectuées durant l'année, moins d'une quinzaine de procès verbaux ont été dressés. Au delà de la prestation de serment, des efforts supplémentaires doivent être faits par le Service de Conservation, afin que des sanctions soient appliquées contre les contrevenants. En effet, la gestion du contentieux demeure le véritable tendon d'Achille de la lutte contre le braconnage au Parc National du Mbam et Djerem. La très vaste étendue de l'aire

protégée d'une part et le chevauchement de celle-ci sur trois régions recommandent une forte collaboration entre le service de conservation et les autres services du MINFOF actifs dans les trois Régions. En l'absence de mesures appropriées, l'inertie observée dans ce secteur ne pourra que contribuer à fragiliser ou mieux à exposer et frustrer les agents commis aux contrôles et à encourager les contrevenants à persévérer dans la violation des lois et règlements en vigueur en matière de protection de la faune.

2.1.6 La sécurisation des limites du parc

2.1.6.1 Ouverture et entretien des limites

L'intégrité du parc n'est pas encore entièrement assurée malgré les nombreux efforts déployés sur le terrain. En effet, les flancs Est (Mbitom Gare), Ouest (Sengbé) et Sud du parc (Mbi ,Makouri et Gueré) demeurent jusqu'à présent des "hot spots" de braconnage et de nombreuses activités illicites telles la pêche, la pâture du bétail et l'exploitation abusive des produits forestiers non ligneux (PFNL) *Xylopi aethiopica* , foliolles de bambou, rotin.

Au plan de la matérialisation proprement dite des limites du parc, des activités ont été conduites à cet effet du point J vers Ngoum au point R situé sur le cours d'eau Minguiri vers le village Mbantimbang. De nouveaux panneaux de signalisation ont été acquis par le service de conservation pour la poursuite prochaine de cette activité.

2.1.6.2 La fermeture des passages à bétail

La fermeture des passages créés par les éleveurs pour accéder au parc a consisté à remplacer les fils barbelés posés l'année dernière et vandalisés par certains éleveurs. Malgré tous les efforts de sensibilisation entrepris à l'endroit des éleveurs sur la nécessité de respecter les limites du parc ainsi que les éléments de sécurisation de ces limites, certains d'entre eux continuent de violer la réglementation en vigueur. Il faut espérer que l'ouverture de contentieux à l'encontre de ces derniers permettra de mettre un terme à ces pratiques.

Tableau 4: Fermeture des points d'accès du bétail au PNMD.

Secteur du parc	Nombre de passages fermés	Point de fermeture	Longueur totale barbelé (m)
Secteur Ouest et Nord-ouest	15		500
Secteur Nord	05	*Miyere *Malao	700 500
TOTAL	20		1700

2.2. Information, sensibilisation et éducation environnementale

2.2.1 Information et sensibilisation

En relation avec les activités d'élevage, de pêche et de braconnage, d'importantes réunions ont été organisées au cours de l'année avec les principales parties cibles.

- Au plan de l'élevage, les rencontres ont permis des discussions autour des problématiques telles : l'interdiction de pacage des animaux domestiques dans le parc national, les risques de transmission de zoonoses entre le bétail et la faune sauvage. Les éleveurs ont également été sensibilisés sur les risques des feux non contrôlés ou tardifs. Par ailleurs ils ont aussi été sensibilisés sur la nécessité de stabiliser le bétail à travers la mise en place des superficies de brachiaria pour la production de fourrages améliorés ;
- S'agissant de la pêche, les rencontres avec les GIC de pêcheurs de Mbakaou ont servi d'occasion pour inviter ces derniers à respecter scrupuleusement les clauses des conventions signées avec le service de la conservation, et réglementant les activités de pêche le long du Djerem.

Tableau 5: Récapitulatif des réunions de sensibilisation.

Village	Nombre de réunions	Nombre de Participants	Thématique	Observation
Yoko	2	35	- Importance du parc et des zones de chasse; - Respect des limites du parc - Respect des initiatives de conservation - Non respect des zones affectées à la transhumance	
Makain	1	20	Importance du parc et des zones de chasse; - Respect des limites du parc	
Ngoum-Lena	2	35	Collaboration Populations et écogardes du PNMD.	
Mbitom Conseiller	2	60	- Transhumance et pacage des animaux domestiques ; - Protection des galeries forestières ; - Respect des limites du parc - Respect de la réglementation sur les feux de brousse dans le parc national	Incursions récurrentes dans le parc dans les secteurs de Bebung, Gese et Léna lors de la transhumance, y compris des actes de vandalisme sur les passages à bétail fermés
Sengbe	1	30	- Respect des limites du parc - Structuration des entités juridiques	Incursions récurrentes dans le parc dans les secteurs de Bebung, Gese et Léna lors de la transhumance, y compris des actes de vandalisme sur les passages à bétail fermés
Mamassi	1	25	Structuration des entités juridiques	
Mbantim-bang	1	35	Structuration des entités juridiques	
Ngongon-toua	3	100	Structuration des entités juridiques	
Total	13	340		

2.2.2. Information et sensibilisation des communautés

Chaque antenne a organisé une série de réunions de sensibilisation des populations sur la problématique de conservation du PNMD.

2.2.3. Réunions d'information et de mise en place du CAT

Le Service de conservation et le projet ont organisé dans chacune des régions, une réunion regroupant l'ensemble des chefs de village de premier, deuxième et troisième degré dont les territoires partagent les limites avec celles du parc national du Mbam et Djerem. L'ordre de jour des rencontres comportait l'information et la sensibilisation des représentants des populations sur les dispositions législatives et réglementaires relatives à la protection de la faune et des aires protégées par le Conservateur et la présentation des principaux résultats auxquels est parvenu le projet d'appui au parc national du Mbam et Djerem au plan socioéconomique par le Directeur dudit projet.

Placées sous la présidence effective des chefs d'unités administratives à savoir les Sous-préfets respectivement à Yoko et à Mbitom puis le Préfet à Tibati, ces rencontres ont donné suite à de nombreux échanges fructueux pour toutes les parties en présence. Les débats ont porté notamment sur les problématiques de chasse traditionnelle et chasse de subsistance, la protection des personnes et des biens contre les animaux, les retombées du parc national pour les populations riveraines et l'impunité de certains actes posés par les braconniers ou certains agents chargés de la protection du parc. A toutes ces préoccupations, des réponses claires et des assurances pour une parfaite collaboration entre les différentes parties ont été données aux représentants des communautés.

La seconde phase de la rencontre a été marquée par la formulation des objectifs du CAT, ses missions et la mise en place d'un bureau au niveau de chacun des trois CAT régionaux comprenant : Un Président, un Secrétaire et cinq Délégués.

2.2.4 Education à la conservation :

L'éducation à la conservation reste une priorité dans le cadre des activités d'information, d'éducation et de sensibilisation des jeunes aux

objectifs de conservation. La stratégie adoptée par le projet est celle de former les formateurs qui sont les enseignants afin qu'ils puissent assurer de manière durable cette activité auprès de leurs élèves. Les actions du projet ont porté au cours de l'année sur :

- La promotion des Clubs environnement dans les établissements scolaires (Lycée de Yoko, CES de Doume, Ecole primaire de Sengbe CES de Mbakaou CES de Mbitom) ;
- L'évaluation du niveau de connaissance, des attitudes et mesure de changements induits par les activités du projet ;
- Fournitures de supports de sensibilisation aux clubs (Pancartes, cahiers et T-shirts avec des messages de conservation, extraits des textes réglementaires, posters, dépliants etc..).

2.2.5 Appui du Projet Deng deng

Le projet a bénéficié de l'appui dans le secteur Est, du projet de conservation des gorilles de Deng deng financé par l'AFD et mis en œuvre par WCS sous la supervision du MINFOF. En effet, la présence de ce projet va permettre de suppléer à l'intervention limitée du projet dans ce secteur Est du PNMD. Cette collaboration s'est matérialisée au cours de l'année par l'organisation conjointe d'une opération coup de poing dans cette zone avec la collaboration des Délégations départementales des Forêts et de la Faune du Djerem et de Lom et Djerem.

III. RECHERCHE, SUIVI ECOLOGIQUE ET SOCIOECONOMIQUE

3.1 Amélioration des connaissances sur les ressources du parc

Les travaux sur les populations de chimpanzés du parc national initiés depuis l'année 2007 en partenariat avec le département de biologie de l'université du Maryland aux USA, sur la phylogénie des populations de chimpanzés du Parc National du Mbam et Djerem se sont poursuivis au cours de l'année avec la visite au Sud du parc en mars d'une mission conjointe chercheurs de ladite Université, CRES et WCS. Des propositions sont en cours de finalisation en vue de la mise en place d'une station de recherche pour le suivi permanent des chimpanzés et leur habitat. Il convient de rappeler que deux sous espèces se trouvent être sympatriques au PNMD à savoir *Pan troglodytes troglodytes* et *Pan troglodytes vellorosus*.

3.2 Suivi écologique et socioéconomique

Au cours de l'année qui s'achève, les multiples missions effectuées sur le terrain ont révélé aussi bien de nombreux indices d'activités humaines incompatibles avec les objectifs de conservation du parc que ceux relatifs à la présence et l'abondance de la faune sauvage.

3.2.1 Suivi des sites particuliers

Sur le plan de la conservation des milieux naturels du parc, de nombreux sites ont été identifiés. En effet, trois nouvelles salines ont été découvertes ainsi que deux autres sites de concentration faunique identifiés, il s'agit de la prairie bordant le cours d'eau Mbi et d'une baye où les éléphants semblent présents durant toute l'année.

La visite effectuée sur le site de Ngaouba situé au cœur même du PNMD, montre une reconstitution progressive de la faune dans la zone. Mais le défi majeur sur ce site reste la planification et l'exécution des missions de mise à feu en raison des difficultés d'accès en certaines périodes de l'année.

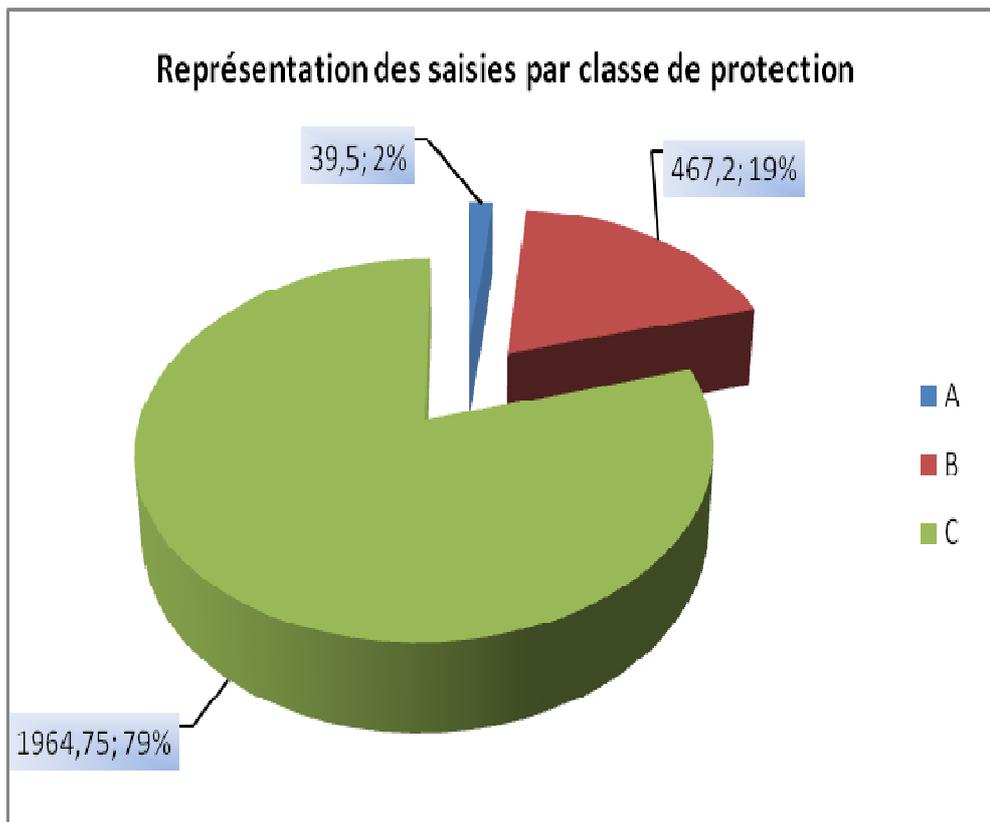
3.2.2 Suivi des impacts de la chasse

Au regard des saisies effectuées au cours de l'année 2010, il en ressort que près d'une vingtaine d'espèces ou groupe d'espèces (voir tableau ci-dessous) ont été identifiées parmi les produits saisis aux mains des délinquants. Au nombre de ces espèces figurent aussi bien les espèces intégralement protégées que celles ouvertes à la chasse. C'est dire qu'en terme de lutte contre le braconnage, beaucoup reste encore à faire tant au plan de la répression que de l'information et de la sensibilisation des populations et autres intervenants pour ce qui est du respect de la réglementation en vigueur.

Les saisies réalisées dans le secteur Sud du parc (antenne de Yoko et opérations coup de poing) représentent plus de 90% des saisies tant en quantité qu'en nombre d'espèces. Ceci relève simplement du fait que les principaux sites de destination des produits braconnés sont localisés au Sud du parc à savoir (Bertoua, Belabo, Nanga Eboko, Yaoundé etc.) mais aussi de la porosité de ce secteur. Le franchissement des limites Sud du parc est d'autant plus aisé et facilité par la présence des activités d'exploitation forestière à la périphérie Sud du parc et l'absence dans toute cette zone des structures de surveillance et de contrôle.

Tableau 6 : Typologie des espèces issues des saisies effectuées lors des opérations coup de poing de décembre 2010

Espèces	Nombre de morceaux	Quantité (Kg)	Classe de protection
Athérure	24	12	C
Babouin	194	485	C
Buffle	8	40	B
Céphalophe à dos jaune	1	4	A
Céphalophe bleu	289	228,75	C
Céphalophe rouge	345	555	C
C. à bande dorsale noire	4	22	C
Cob de Buffon	23	97	B
Colis non spécifiés	0	250	
Guib Harnaché	5	23	B
Pangolin géant	14	35	A
Phacochère	3	14	B
Pintade	1	1,5	C
Potamochère	67	264	B
Potto	4	0,5	A
Primates	441	660,5	C
Python	7	4,2	B
Sitatunga	5	25	B
Total	1435	2721,45	



3.2.3 Suivi des activités humaines dans le PNMD

Malgré d'importants efforts de surveillance et de contrôle entrepris par le service de la conservation avec l'appui du projet, de nombreuses activités humaines proscrites par la loi, persistent à l'intérieur du PNMD. Ces activités illégales portent notamment sur la chasse illégale, le pacage des animaux domestiques dans le parc, la pêche sans autorisation, le défrichage et la mise en place des champs de culture etc. L'absence de sanctions à l'endroit des contrevenants appréhendés contribuent à exacerber des comportements et agissements en marge de la réglementation en matière de faune et de parcs nationaux. Certains secteurs du parc demeurent jusqu'à présent des zones privilégiées d'intervention de contrevenants dans le parc : il s'agit des secteurs de Mbitom Gare, Guéré, Mekaming, Sengbé, Gongotoua et Makouri.

3.2.4 Suivi des sites mis à feu

La gestion des feux de brousse est en passe de devenir une véritable préoccupation dans la gestion du PNMD, d'abord en raison de la

nécessité de maintenir les formations de savane qui font partie de la spécificité de ce parc national face au risque de l'avancée du front forestier, ensuite du fait du risque de se laisser surprendre par les feux tardifs et non contrôlés allumés par les pyromanes ou les éleveurs et enfin dans la perspective du développement de l'écotourisme ou d'un tourisme de vision.

Au cours de l'année, 26 zones de savane ont été mises à feu soit une superficie d'environ 3500 hectares. Outre ces superficies mises à feu de manière planifiées et suivies, les éleveurs et braconniers sont également à l'origine d'importantes superficies brûlées tardivement ou plus précocement que souhaité.

Tableau 7 : Evaluation des superficies mises à feu

Secteur du parc	Superficie estimée ha	Nombre de savanes brûlées
Partie centrale/ secteur de Mekié	2000	10
Secteur Nord/ partie centrale	1500	16

Les initiatives actuelles sont encore embryonnaires mais nous pensons que l'obtention de quelques ressources financières supplémentaires pourrait permettre de mettre en place un véritable plan d'action sur les feux de brousse.

Les actions entreprises à ce jour ont le mérite d'avoir mis en exergue quelques difficultés et interrogations sur l'effectivité de l'approche de feux précoces. Il a été constaté que lors des premières mises à feu en janvier, l'herbe ne brûlait pas systématiquement d'un point à l'autre à la même vitesse, d'où des brûlis approximatifs et quelquefois limités dans l'espace.

Quant à l'estimation des superficies, une méthodologie de calcul se doit d'être développée et surtout que l'on puisse disposer des images satellites actualisées ce qui nécessite un important investissement au plan financier pour un meilleur suivi des feux au PNMD ;

3.2.5 Suivi du bétail en transit

Les statistiques relatives au bétail en transit dans les postes de Meidjamba et Yoko font état de 6259 et 5559 têtes de bétail (voir tableau ci-dessous) ayant franchi respectivement les guérites des antennes de Meidjamba et de Yoko. La différence observée entre les chiffres de Yoko et ceux de Meidjamba peut s'expliquer par la décision de nombreux éleveurs de camper en périphérie du parc national dans le but de faire paître leur bétail à l'intérieur du parc. Cette différence s'accroît d'ailleurs au fur et à mesure que s'installe la période de transhumance. L'absence de détails observés dans les données collectées à Yoko comme par le passé, ne permet pas de donner une composition précise des troupeaux ayant transité dans la zone du Mbam et Djerem.

Tableau 8: Situation du bétail en transit pour le Sud Cameroun

Structures	vache	taureaux	castrés	Total
Meidjamba	978	617	400	1995
	1831	892	1541	4264
	2809	1509	1941	6259
Yoko				3728
	844	660	327	1831
				5559

3.2.6 Suivi de quelques produits forestiers.

En raison de l'importance économique croissante des autres produits forestiers, le projet a initié la collecte de quelques données au niveau de la principale voie d'accès à Tibati en provenance de Yoko. A ce jour, trois principaux produits sont suivis il s'agit : Du bois de chauffe, des nattes faites à partir du raphia pour le revêtement des toits de maison et les paniers produits à partir du rotin. Les chiffres sont ceux présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9 : Etat de commercialisation de certains PFNL

Structures	Bois de chauffe (stère)	Nattes raphia (4 à 5m)	Paniers en Rotin	Rachis de raphia	Fruits noir (Aélé) (kg)
Meidjamba	783	5142	481	141	175

IV PROGRAMME DE VALORISATION DES RESSOURCES ET DE CO-GESTION

Les efforts du projet au cours de l'année 2010 ont porté sur le suivi des apiculteurs, des pêcheurs et des éleveurs, mais également sur une meilleure organisation des populations riveraines afin de leur permettre de tirer meilleur profit des activités de guides et porteurs.

4.1 Appui à l'organisation sociale

Grâce au Projet, plus de 15 GIC sont désormais actifs dans la zone du Mbam et Djerem dans les différents secteurs d'activité que sont la pêche, l'apiculture et l'élevage. Cette effervescence observée pour la constitution des GIC permettra à terme une meilleure organisation des acteurs et surtout une prise de conscience de la nécessité d'agir en groupe.

4.2 De l'encadrement des apiculteurs

4.2.1 Relance effective grâce à l'appui financier du USFWS

Dans le cadre du programme de valorisation des ressources et de cogestion, l'apiculture lancée depuis bientôt trois ans avec l'appui des bailleurs de fonds (British High Commission au démarrage) et tout récemment le USFWS, répond de l'exigence de l'implication des parties prenantes à la gestion du parc et de la promotion au niveau local des initiatives de développement compatibles avec la gestion durable, au même titre que le projet pilote de pêche durable lancé sur le Djerem. L'année 2010 a été marquée par la relance des activités apicoles dans la zone du projet, après une période de fonctionnement au ralenti au terme du financement FCO par le British High Commission. Il a été procédé à une relance assez méthodique, et à ce jour tous les flancs Nord, Ouest et Sud du parc sont impliqués dans l'apiculture (voir tableau ci-dessous). Eu regard de l'expérience acquise, le projet a une meilleure compréhension des problèmes basiques de la filière et cerne mieux les contours de quelques blocages examinés lors des rencontres.

4.2.2 Renforcement des capacités des apiculteurs

Quatre (4) sessions de formation ont été organisées dans le cadre du renforcement des capacités des apiculteurs (voir tableau 10). L'objectif visé était de donner les moyens techniques aux apiculteurs, nouveaux et anciens des villages périphériques au parc national pour leur permettre de mieux préparer la grande campagne apicole de 2011.

Tableau 10: Récapitulatif des sessions de formation des apiculteurs

Date	Lieu	Participants	Villages concernés
23/juin 2010	Mbakaou	10	Mbakaou, Boninting
15/11/2010	Meidjamba	70	Dan Haoussa, Sola, Meidjamba, Mbitom Conseillé
24/11/2010	Doumé-Yoko	24	Sengbe, Mba'am, Doumé, Léna
25/11/2010	Yoko-Centre	28	Yoko, Médjanvouni, Makain, Mbatwa, Megang.
TOTAL		124	

4.2.3 Acquisition du matériel.

Pour le compte de l'année 2010, 100 ruches auront été fabriquées, et distribuées dans les villages périphériques au PNMD, pour satisfaire les attentes sans cesse croissantes des communautés riveraines dans le cadre de la promotion des activités génératrices de revenus. D'autres équipements ont également été acquis parmi lesquels des enfumeurs, des chapeaux, des paires de bottes, des tenues, des bâches de protection, des bidons de stockage de miel (voir tableau 11).

Tableau 11: Etat détaillé du matériel distribué

Villages	Ruches	Tenues	Enfu- moirs	Bottes (paires)	Gants (paires)	Chape -aux	Bâche plastique	Bidon de stockage
Mbakaou	10	06	02	04	04	04	02	1(60l)
Boningting	10	04	02	04	04	04	1	1(60l)
Rucher pilote	17	04	02	02	02	02	02	2(60)
Meidjamba	10	03	01	03	03	03	01	
Dan Haoussa	05	02	01	02	02	02	01	
Sola	05	02	01	02	02	02	01	
Mbitom Conseillé	05	02	01	02	02	02	01	
Sengbe	03	02	01	02	02	02		
Mba'am	03	02	01	02	02	02		
Doumé	10	03	01	03	03	03		
Léna	03	02	01	02	02	02		
Yoko Centre	06	04	02	04	04	04		
Yoko Rural	05	03	01	02	02	03		
Mégang	03	02	01	02	02	02		
Makaïn	03	02	01	02	02	02		
Médjanvouni	03	02	01	02	02	02		
TOTAL	101	45	20	40	40	41	09	04

Photos 2 : Illustration de quelques équipements distribués



4.3 Des activités de pêche

4.3.1 Acquisition du matériel de pêche

Dans le cadre du soutien aux pêcheurs regroupés au sein de trois GIC dans le secteur de Mbakaou et opérant sur le fleuve Djerem dans le parc national, l'appui à cette expérience pilote a été matérialisé par l'acquisition sur financement USFWS et la remise aux pêcheurs, d'un don de matériel de pêche (voir tableau 12).

Tableau 12: Etat du matériel de pêche distribué

N°	Type de matériel	Quantité
1	Ballots de filet de pêche de maille 04 doigts	24 de 25m chacun
2	Rouleaux de fil de 0.6 mm de diamètre	24 de 50 m chacun
3	Rouleaux de fil de 0.8 mm de diamètre	12 de 50m chacun
4	Pirogues	15

4.3.2 Animation et encadrement des GIC de pêcheurs

Le projet a organisé le 26/08/2010, un atelier de renforcement des capacités à l'intention des pêcheurs des trois GICS. Au menu, des travaux, il a été question de la gestion financière, de l'organisation de la filière par l'appropriation du processus de commercialisation et de l'animation des GIC. Trente cinq pêcheurs lettrés ont pris part à cet atelier. Au terme dudit atelier, les membres de GIC ont promis de se réunir plus souvent et surtout d'instituer au sein du GIC des activités d'entraide et un fonds d'épargne.

Dans le but de la préparation de la future campagne et d'évaluation de la campagne antérieure de pêche, la base du projet a servi de cadre de réunion entre les GIC, le Service de conservation et le projet respectivement en janvier, avril, juillet, et septembre 2010. Les points inscrits à l'ordre du jour comprenaient notamment : le rappel des clauses

de la Convention pilote de pêche, l'évaluation de la campagne de pêche, l'examen des difficultés rencontrées par les pêcheurs et la présentation et adoption des rapports d'activité de chacun des trois GIC.

Tableau 13 : Récapitulatif des rencontres organisées avec les pêcheurs

Date	Activité	Participants
12/01/2010	Evaluation deuxième campagne de pêche 2009	38
14/04/2010	Lancement de la première campagne de pêche 2010	43
07/07/2010	Evaluation de la première campagne de pêche 2010	35
14/09/2010	Lancement de la deuxième campagne de pêche 2010	42
26/08/2010	Sensibilisation	40
18/09/2010	Remise de la 1 ^{ère} partie du don USFWS	35
30/09/2010	Réunion de relance de la seconde campagne de pêche	40
23/10/2010	Remise de la 2 ^{ème} partie du don USFWS	35

4.3.3 Importance financière de la pêche

172 entrées payantes au titre de la pêche ont été enregistrées au cours de l'année, et représentent des recettes de 258000 FCFA pour la mutuelle des pêcheurs et 516000 FCFA pour le trésor public au compte du MINFOF voir tableau des recettes ci-dessous.

Par ailleurs, la production de 10439 kg de poisson fumé ou frais générée au cours de l'année 2010, représente des revenus de plus de dix million de FCFA pour les populations locales tirés du parc national du Mbam et Djerem. Le maintien de cette activité et mieux la bonne gestion des revenus qui en découlent contribueraient efficacement à l'amélioration du cadre de vie de des paysans de la région et la perception du parc.

En ce qui concerne la caisse de la mutuelle des pêcheurs, conçue pour subvenir à l'équipement de ces derniers, et constituer l'apport personnel en cas de sollicitation d'un financement, celle-ci affiche à ce jour un solde de plus de 1 224 500 FCFA voir tableau ci-dessous.

Tableau 14 : Evolution des revenus collectés

Période/Nature	Droits d'accès (MINFOF)	Mutuelle des pêcheurs
2 ^{ème} campagne 2010	396000	198000
1 ^{ère} campagne 2010	120000	60000
2 ^{ème} campagne 2009	444000	222000
1 ^{ère} campagne 2009	204000	102000
2 ^{ème} campagne 2008	573000	286500
1 ^{ère} campagne 2008	192000	96000
2 ^{ème} campagne 2007	498 000	150 000
1 ^{ère} campagne 2007	132 000	66 000
2 ^{ème} campagne 2006	294 000	0
1 ^{ère} campagne 2006	144 000	0
Sanctions 2007	90 000	44 000
Total		1 224 500

Tableau 15: Evolution annuelle des activités de la 1ere campagne de pêche

1ere Campagne de pêche annuelle	Nombre de pêcheurs	Nombre de jours de pêche	Quantités pêchées (kg)	Production moyenne par jour de pêche
Année 2006	22	612	2512	4,1
Année 2007	26	725	3726,5	5,14
Année 2008	31	1003	8138	8,11
Année 2009	41	814	4744	5,83
Année 2010	29	573	2954,5	5,16

Tableau 16: Evolution annuelle des activités de la 2ème campagne de pêche

Seconde campagne annuelle	Nombre de pêcheurs	Nombre de pêcheurs .jours	Quantités pêchées (kg)	Quantités moyenne par pêcheurs .jours
Année 2006	48	1935	8045	4,1
Année 2007	50	2215	10573	4,8
Année 2008	70	2963	18295	2,2
Année 2009	54	2643	9509	3,6
Année 2010	61	1662	7484,7	4,5

4.3 Des activités d'élevage

Dans le cadre de la protection du parc en rapport avec l'élevage, trois réunions se sont tenues aux mois d'août et septembre 2010, respectivement à Mbitom Conseillé et à Gongontua, avec pour objectifs, la structuration des groupes d'éleveurs installés dans la zone de Gongontua et l'identification des actions d'appui à leur apporter, en vue d'une stabilisation de l'activité en périphérie du parc national. En termes de participation, près d'une centaine d'éleveurs auront pris part à ces assises.

Tableau 17 : Récapitulatif des rencontres organisées avec les éleveurs

Date	Village	Participants	Observation/Thématique
22/08/2010	Mbitom Conseillé	22	<ul style="list-style-type: none">• Rencontre d'échange et identification des actions d'appui
28/08/2010	Gongontua	38	<ul style="list-style-type: none">• Sensibilisation sur le respect de l'intégrité du PNMD ;• Identification des actions d'appui aux éleveurs de la région
26/09/2010	Gongontua	51	<ul style="list-style-type: none">• Structuration des groupes d'éleveurs de la zone de Gongontua• Sensibilisation sur le respect de l'intégrité du PNMD ;
TOTAL		111	

Sur le plan de la structuration, deux groupes ont été constitués en GIC dans la zone à ce jour ; Les récépissés d'inscription au registre des GIC sont attendus. Des actions d'appui également identifiées. L'eau et les pâturages sont les deux principales priorités identifiées et susceptibles à terme de pouvoir stabiliser l'activité.

4.5 Autres activités

Les activités du projet représentent de plus en plus une source directe de revenus pour les populations locales. La rémunération des jeunes recrutés au sein de la population pour des tâches de guides, accompagnateurs, pagayeurs et porteurs dans le cadre des missions à l'intérieur du parc, représente un poste budgétaire pas moins important. Au cours de l'année 2010, environ 1100 hommes jours ont été sollicités pour un montant de plus de 3 000 000 de FCFA. Ces dépenses effectuées au profit des populations riveraines du PNMD, sont davantage importantes si l'on y ajoute celles relatives aux divers achats effectués localement ou encore la rémunération des prestataires de service de restauration lors des réunions, de réfection des toitures en nattes, etc.



Photo 3 : Le projet sollicite régulièrement et rémunère les services de piroguiers, porteurs, pisteurs et guides locaux.

V COORDINATION ADMINISTRATIVE ET SUIVI

5.1 Ressources humaines

Le fonctionnement du PNMD bénéficie aujourd'hui des services d'un effectif total de 48 personnes dont : 38 écogardes, 1 conservateur, 2 chauffeurs, 2 agents chargés de gardiennage et d'entretien, 2 chercheurs, 1 Chercheur assistant, 1 Directeur de projet, 1 comptable.

Le projet bénéficie également de l'appui du Bureau national de WCS/Cameroun basé à Yaoundé sur les plans administratif, technique, logistique et comptable.

5.2 Supervision, coordination et suivi

5.2.1 Supervision et suivi

En dehors du suivi par la Direction nationale de WCS, le projet n'a reçu la visite d'aucune autre structure en charge du suivi du projet au cours de l'année. L'euphorie enregistrée l'année dernière avec les visites d'un Délégué régional du MINFOF et d'une délégation conjointe COTCO-FEDEC depuis le début du projet, n'a malheureusement pas récidivé.

Il convient toutefois de mentionner que le projet a reçu en septembre 2010, la visite d'une équipe mixte FEDEC-CRS-IRD sur initiative de la FEDEC aux fins de réalisation d'un documentaire sur les activités financées par cette dernière. L'occasion a été offerte à cette mission d'effectuer un reportage audiovisuel sur les diverses activités conduites par le Projet. Conduite par Madame Nanga Berthe, membre du Conseil d'administration, la mission était composée entre autres de MM. Constantin Bialoa, comptable à la FEDEC, Joseph Fotim chargé de communication à l'IRD Yaoundé et Maget du CRS.

5.2.2 Coordination

Le projet a organisé en janvier, en avril, juillet, septembre et décembre ses ateliers de planification trimestrielle. Les objectifs poursuivis au cours de ces réunions étaient les suivants :

- évaluer la mise en œuvre du plan d'activité du trimestre précédent ;
- planifier les activités pour le prochain trimestre;

- améliorer et/ou développer la coordination et la collaboration avec les différentes parties prenantes.

En outre, les réunions mensuelles d'évaluation et de suivi des activités réunissant le Directeur du Projet, le Conservateur, les cadres du projet et des chefs de poste se sont tenues régulièrement.

Par ailleurs, la Direction du projet a pris part à de nombreuses réunions et ateliers dont les plus importants ont été :

- Réunion de sensibilisation des opérateurs économiques du secteur forestiers actifs à la périphérie du PNMD en vue de leur appui aux activités de lutte contre le braconnage du 10 au 12 mars 2010 ;
- Assemblées constitutives des Conseils de l'Autorité traditionnelle de Yoko en février 2010, Tibati le 16 juin et Mbitom (Betare Oya) le 18 juin 2010 ;
- Atelier RAPAC (Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale) chargé de la sélection des outils de planification et d'évaluation de la gestion des aires protégées dans le bassin du Congo du 28 au 30 avril 2010 à Douala;
- Atelier UICN-RAPAC à Douala du 24 au 29 mai sur l'évaluation de l'efficacité de gestion de quatorze aires protégées pilotes dans le bassin du Congo ;
- Comité de suivi de la convention MINFOF-Opérateurs économiques du secteur forestier et faunique actifs à la périphérie du PNMD le 23 juin 2010 à Yaoundé.

5.3 Formation

Le projet a organisé au cours de l'année une multitude de formation à l'intention du personnel du service de conservation.

5.3.1 Formation de base pour les nouvelles recrues

Une formation d'un mois a été organisée à l'attention des écogardes nouvellement recrutés ainsi que certains fonctionnaires affectés au projet depuis plus de deux ans. La formation qui a comporté une partie théorique et pratique a porté sur les aspects biologiques, législatifs et réglementaires. Les apprenants ont à cette occasion bénéficié de

l'expertise des formateurs de l'Institution sous régionale qu'est l'Ecole de Formation des Spécialistes de la Faune de Garoua. Les expertises de magistrat et médecin de Tibati ont également été mises à contribution aux plans respectivement de la constatation et de la répression des infractions puis des notions de secourisme. Le centre de Myéré a servi de cadre à la formation théorique qui a duré vingt jours.

5.3.2 Recyclage sur les outils de navigation

La formation permanente du personnel en utilisation des outils de navigation (GPS, boussole et carte) s'est poursuivie avec un déploiement de l'expertise interne au projet. C'est ainsi que des formations de deux jours ont été organisées au niveau de chaque antenne par le biais des éléments du projet/service de la conservation. Par ailleurs, une stratégie de renforcement de cette formation a consisté à veiller au quotidien à une composition des équipes de patrouilles comprenant à la fois des personnes aptes et moins aptes à l'utilisation desdits outils.

5.3.3 Initiation du personnel du PNMD à l'outil MIST

Le Management Information System (MIST) a été retenu par le Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC) et adopté par la COMIFAC comme outil de suivi des activités de lutte contre le braconnage dans les aires protégées dans la sous Région. Afin d'anticiper sur la vulgarisation et la standardisation de cet outil, le projet a fait former à la Lopé au Gabon en juillet 2010 en qualité de formateurs, deux écogardes du PNMD. Au retour de cette formation d'une dizaine de jours, des sessions de formation d'une semaine par antenne ont été animées par ces deux formateurs afin que leurs autres collègues se familiarisent à l'utilisation de cet outil. Les principales limites à la mise en application systématique de cet sont :

- l'absence d'outil informatique dans certaines antennes ;
- le manque de volonté de certains agents en raison du volume de données à collecter qu'exige ce logiciel.

5.3.4 La prestation de serment des écogardes.

Dans le souci de faciliter l'application effective des lois et règlements en matière de faune et des aires protégées, le Projet a financé en juillet 2010 la prestation de serment des écogardes du Parc National du Mbam Djerem. Il est à espérer que les nombreuses infractions enregistrées pourront enfin parvenir aux juges et connaître des dénouements en faveur de la conservation.

5.4 Renforcement de la logistique

Le renforcement de la logistique d'intervention par le projet a porté sur :

- la dotation des antennes de Yoko et de Meidjamba en deux motos AG 100 ;
- la fourniture d'un ordinateur complet pour le service de conservation à Yoko et la mise à disposition des écogardes de Mbakaou d'un ordinateur;
- la dotation de chacune des trois antennes d'un GPS supplémentaire.

Bien qu'encore insuffisants, ces équipements devraient améliorer davantage les conditions de travail du personnel. Toutefois, il importe de mentionner que les besoins en matériel roulant, en matériel de camping, en matériel de navigation et équipements informatiques demeurent une préoccupation majeure pour le bon fonctionnement du projet et du service de la conservation au PNMD.

5.5 Recherche de financements

Le principal facteur limitant de gestion effective du parc national du Mbam et Djerem concerne sans nul doute les ressources financières. Conscient de cette contrainte majeure, WCS s'investit pleinement dans la recherche de nouvelles sources de financement pouvant permettre d'assurer une gestion plus saine du parc. A cet effet, quelques initiatives ont été entreprises au cours de l'année à travers notamment :

- le développement et la soumission de projets à de bailleurs privés ou multilatéraux ;

- la soumission de projets spécifiques dans le cadre du processus REDD (Réduction des Emission à partir de la déforestation et de la dégradation des forêts) à la périphérie Est du PNMD.

- la signature en date du 23 juin 2010 de la convention de partenariat entre le MINFOF et les acteurs du secteur forestier et faunique, devrait permettre dans le cadre de sa mise en œuvre, l'organisation d'au moins une opération «coup de poing» bimestrielle.

En somme, aucune opportunité et contacts ne sont négligés en vue d'améliorer la base de financement des activités au PNMD.

Tableau 18 : Liste du personnel en service au PNMD

EQUIPE DU PROJET		
FOSSO Bernard	Directeur	WCS
NZOUANGO David	Responsable activités conservation	WCS
POUOMEGNE Jean Bosco	Responsable socio économique	WCS
MBAKOP Didi	Assistant de recherche socioéconomique	WCS
MEWAMBE TCHAMENI Eléonore épouse TAKOUGOUM	Comptable	WCS
ELOUNA NGROUNDIA Jean Marie	Chauffeur	WCS
YAMGA Emmanuel	Chauffeur	WCS
YAWA MOUSSA Nicole	Agent d'entretien	WCS
HAMADOU MBARSOLA	Gardien	WCS
PERSONNEL DU PARC		
NLEGUE Etienne Hyacinthe	Conservateur du Parc	Fonctionnaire
EQUIPE DE MEIDJAMBA		
ATTA YAYA Myriam	Ecogarde	Temporaire
AMBASSA Norbert	Ecogarde	Fonctionnaire
HOB MBAGA Dieudonné Innocent	Chef d'Antenne	Fonctionnaire
BALLA ESOMBA Jean Marie	Ecogarde	Fonctionnaire
EPOLE TONGUE	Ecogarde	Temporaire
MOHAMADOU Ahmadou	Ecogarde	Temporaire
MBAH Mengue Alain	Ecogarde	Fonctionnaire
MOUHAMADOU HAMADJODA	Chef d'Antenne Adjoint	Temporaire
PONDI MVOUNDI Roger	Ecogarde	Fonctionnaire
EQUIPE DE YOKO		
VINGAP Collins	Ecogarde	Temporaire

ISSA GAHARA	Ecogarde	Temporaire
MBGANTSE AOUDOU	Chef d'Antenne Adjoint	Temporaire
DOUJAR Roger	Ecogarde	Temporaire
TAGNE BELIBI Chrétien	Ecogarde	Fonctionnaire
SEUMI DJAMO Justine	Ecogarde	Fonctionnaire
BIKOY BIKWE SILAS	Ecogarde	Fonctionnaire
DEBA SAMPSON	Chef d'Antenne	Fonctionnaire
MADOLA Ange Fabrice	Ecogarde	Fonctionnaire
OSSANG OSSANG Guillaume	Ecogarde	Fonctionnaire
EYENE ESSOMBA Alphonse	Ecogarde	Fonctionnaire
TOKPA P. Serges	Ecogarde	Fonctionnaire
ZOM A Roger F	Ecogarde	Fonctionnaire
TSIMI ATANGANA	Ecogarde	Fonctionnaire
YEBGA BATOUM Gilbert	Ecogarde	Fonctionnaire
EQUIPE DE MBAKAOU		
AMBAHE Ruffin	Ecogarde	Temporaire
AMBASSA Ongono Edgar	Chef d'Antenne	Fonctionnaire
BOBBO	Ecogarde	Temporaire
ISSA Célestin	Ecogarde	Temporaire
NGA OKALI Nicolas	Ecogarde	Fonctionnaire
MOHAMADOU Abdoukarimou	Ecogarde	Temporaire
DJOULDE André	Ecogarde	Temporaire
NYEMGAH YARA Cyrille	Chef d'Antenne Adjoint	Temporaire
OBIANG Georges	Ecogarde	Temporaire
SALIOU Boukar	Ecogarde	Temporaire
TITSONG Rachel	Ecogarde	Temporaire
MVOUTOUM Jean Paul	Ecogarde	Temporaire
NGAMBA Ambass Thierry	Ecogarde	Temporaire
NDJOCK Paul Alain	Ecogarde	Fonctionnaire

VI. DIFFICULTES ET DEFIS

Malgré les multiples efforts entrepris, de nombreuses difficultés persistent et pourraient à terme constituer un sérieux frein à l'atteinte des objectifs du projet il s'agit notamment :

- du statut ambigu et embarrassant des écogardes temporaires du PNMD. Ces agents en activité au PNMD depuis 2004, ne connaissent plus au jour d'aujourd'hui quel est leur statut ? Toutefois, il importe de noter que conformément aux promesses faites par le MINFOF en 2009, ces agents bénéficient d'une rémunération mensuelle liquidée sur une base trimestrielle par le Fonds spécial de la faune. Cette solution provisoire n'est cependant pas de nature à apporter une sérénité pour ce personnel dont la sécurité sociale n'est pas garantie ;
- de l'insuffisance criarde en logistique (véhicules et motos vétustes et en nombre insuffisant, etc.) ;
- de l'absence de locaux pour le service au Sud et à l'Est du PNMD ;
- de l'instabilité physique pour ce qui est des agents fonctionnaires ;
- du faible niveau des ressources pour conduire des activités génératrices de revenus, véritable levier pour obtenir l'adhésion des populations aux objectifs de conservation ;

VII - CONCLUSION

Le projet d'Appui à l'aménagement du Parc National du Mbam et Djerem, aura enregistré au cours de l'année 2010, des résultats forts significatifs. En effet, au vu de ce qui précède, d'importants progrès ont été réalisés tant au plan de la protection des ressources du parc, de l'implication des populations à la gestion du parc qu'au plan des retombées directes et indirectes générées par cette aire protégée.

Ces réalisations demeurent cependant très insignifiantes au regard des prescriptions du plan d'aménagement élaboré de manière très participative et suscitant de ce fait même, de nombreuses attentes de la part des communautés riveraines en terme de retombées pour la région.

Malgré les efforts conjugués de l'administration, des bailleurs, de l'agence d'exécution et des autres partenaires, il convient de noter que beaucoup reste à faire pour assurer un niveau acceptable de gestion effective et efficiente du parc national du Mbam et Djerem.

ANNEXE : NIVEAU DE REALISATION PLAN DE TRAVAIL 2010

1- Programme de protection

Objectif spécifique : La protection de la biodiversité, des espèces vulnérables et des écotones du parc est assurée

Résultats attendus/Actions	Activités	Indicateur	Réalisations	Taux de réalisation
11. Les différents acteurs sont sensibilisés				
11.1. Vulgariser les textes législatifs et réglementaires auprès des communautés locales et autres acteurs	1111. Organiser des réunions par canton sur la réglementation en matière de faune et aires protégée.	Au moins 1 réunion de sensibilisation est organisée par trimestre et par antenne	30 réunions ont été organisées dans les villages dont 3 a l'Est, 21 dans l'Adamaoua et 6 dans le Centre	+ de 100%
	1112. Produire et diffuser des messages et supports facilitant l'information et la sensibilisation des parties prenantes	Au moins 1000 supports d'information et de sensibilisation sur la biodiversité sont produits et distribués d'ici déc. 2010	500 T-shirts ont été produits et distribués en partie 300 Posters et 300 brochures produits et en cours de distribution	+ de 100%
□□□□□ Vulgariser le plan d'aménagement approuvé	1141. Poursuivre l'organisation des réunions d'information et de sensibilisation sur les objectifs du plan d'aménagement	Au moins une réunion par région avant fin 2010	Trois réunions ont été organisées respectivement a Yoko, Mbitom et Tibati	100%
11. Les différents acteurs sont sensibilisés	11.8.1 Etendre la mise en œuvre du programme d'éducation environnemental aux secteurs Nord, Est et Sud du PNMD.	Au moins une école par Arrondissement est impliquée dans le programme.	Des programmes d'éducation environnementale ont été initiés au CES de Mbakaou, CES de Doume au Lycée de Yoko, à l'École publique de Mbitom gare, et à l'École publique de Sengbe. Le club environnement de Yoko a bénéficié de 30 T-shirts avec messages de conservation et un panneau renseignant sur les activités du club environnement lors des défilés du 11 février et 20 Mai 2010. Le CES de Mbakaou a reçu une centaine de jeunes plants pour reboisement.	100%

Organiser les campagnes de sensibilisation à l'attention des populations riveraines du PNMD sur la problématique des feux de brousse	1191. Organiser les rencontres sur la problématique des feux de brousse	Au moins une réunion par canton avant fin 2010	cinq réunions ont été organisées et vont se poursuivre en décembre 2010.	75%
12. L'intégrité du Parc national est assurée				
121. Les limites du Parc sont matérialisées				
121.1. Matérialiser les limites du Parc (ouverture et matérialisation des limites, panneaux de signalisation)	12111. Poursuivre l'Ouverture des limites du parc	Au moins 20km de limites sont ouvertes avant juin 2010	10km de limites ont été ouvertes	50%
-	12112. Assurer l'entretien des limites ouvertes du parc	Au moins 60km de limites sont entretenues avant déc. 2010	Cette initiative devrait être entreprise avec les communautés riveraines. Seules les zones comportant les panneaux de signalisation ont été régulièrement entretenus	30%
-	12112 Matérialiser et assurer la signalisation des limites du parc	Au moins 5 panneaux de signalisation et 500 plants mis en place au cours de l'année.	Deux panneaux ainsi que trois cent plants ont été mis en place	45%
122. Les milieux naturels du parc sont conservés				
Assurer la protection des sites/zones fragiles et des sites culturels	1223.1. Organiser les patrouilles de surveillance	Tous les sites particuliers identifiés sont visites au moins 1 fois par semestre	Plus de 2000HJ de patrouilles dans le parc	100%
Lutter contre les sources de pollution (pêche par empoisonnement...) dans le parc	1225.1. Organiser les campagnes de sensibilisation dans les villages	Chaque canton a pris part a au moins une campagne de sensibilisation	30 réunions ont été organisées dans les villages dont 3 a l'Est, 21 dans l' Adamaoua et 6 dans le Centre. Nombreuses autres sont prévues pour décembre.	+ de 100%
123. Un plan de surveillance est élaboré et mis en oeuvre				

Organiser les patrouilles de surveillance à l'intérieur du parc	12321. Organiser les patrouilles de surveillance dans le parc	Au moins 20 jours de patrouille mobile sont organisés par antenne et par mois dans le PNMD	une moyenne mensuelle d'environ 3 hj par écovigilance dans le parc	100%
Contrôler la circulation des produits fauniques le long des axes ferroviaire et routiers qui ceinturent le Parc (Tibati-Yoko, Tibati-Mbakaou, Ngaoundal-Ngalbize, Yoko-Guéré)	12331. Organiser les contrôles fixes et mobiles le long des axes périphériques du parc	Au moins 1 barrière fixe par antenne est fonctionnelle toute l'année	Une moyenne mensuelle de 10.6 hj de patrouille par écovigilance en périphérie du parc soit un total de 1852 hj pour la période. Chaque antenne dispose d'une barrière fixe opérationnelle.	100%
	12332. Organiser les opérations coup de poing à l'intérieur et à la périphérie du parc	Au moins une opération coup de poing est organisée par semestre	6 opérations coup de poing ont été organisées dont une à l'intérieur du parc et 5 à l'extérieur.	100%
Former / recycler le personnel de contrôle	1.2.4.1. Initier les ATAEF nouvellement recrutés aux concepts de conservation, d'aménagement et de gestion de la faune et des aires protégées.	Les ATAEF ont pris part à au moins un atelier de formation avant juin 2010	Un atelier de formation de 45 jours a été organisé à l'attention des ATAEF avec l'assistance technique de huit experts de l'École sous régionale de formation des spécialistes de la Faune de Garoua, un magistrat et un médecin.	100%
Acquérir le matériel de communication (radios, talkie-walkies, téléphones...)			Le projet a doté les antennes de Yoko et Meidjamba de deux motos neuves Yamaha AG 100	+ que 100%
1.2.6. Acquérir le matériel technique de terrain et de bureau (GPS, Cyber-tracker, cartes topo, ordinateurs, boîte à pharmacie..)	1.2.6.1. Doter le SC du matériel de bureau et de navigation en forêt (05 boussoles, 05 GPS, des cartes topo)	Le service de conservation à Yoko dispose d'au moins un ordinateur complet avant fin 1er trimestre 2010	Le projet a doté les antennes de Yoko et Mbakaou de deux ordinateurs complets et chaque antenne d'un GPS supplémentaire. Chaque écovigilance a également reçu du projet une dotation de tenue verte complète et d'un imperméable.	+ que 100%

2 - PROGRAMME RECHERCHE ET SUIVI ECOLOGIQUE

Objectif Spécifique : Les connaissances biologiques, écologiques et socioculturelles du PNMD et sa zone périphérique sont améliorées

Résultats attendus/Actions	Activités	Indicateur	Réalisations	Taux de réalisation
21. Les connaissances de base sur les ressources de Mbam et Djerem sont améliorées				
□□□□□□Elaborer un plan stratégique de recherche définissant les axes prioritaires pour les cinq prochaines années	2112. Faire un état des lieux des activités de recherches conduites dans le PNMD	Une monographie des recherches dans le PNMD disponible avant juil. 2010	en cours de réalisation	50%
□	2112. Développer les axes prioritaires de recherche dans le PNMD	Document disponible avant fin oct. 10	Des termes de recherche ont été identifiés et communiqués à l'Université de Dschang (Faculté de Foresterie)	50%
□□□□□□Développer les relations avec les institutions de recherche nationales et internationales	2121. Définir les thèmes de recherche prioritaires pour étudiants pour l'année 2010	Liste de thèmes disponible et transmise aux universités avant fin mai 10	Sur les thèmes identifiés, trois ont été retenus par l'université de Dschang pour des travaux de Mémoires d'Ingénieur et un pour un Master	100%
□	2122. Assurer l'encadrement des étudiants retenus	Au moins 02 étudiants ont effectué leur stage dans le PNMD en 10	trois étudiants et deux élevés du secondaire ont effectué des stages au projet en juillet et août 2010	100%
□□□□□□Etude des interactions faune/flore (phénologie des espèces végétales et influence sur l'aire de distribution des mammifères)	2123. Diffuser les thèmes auprès des universités et institutions de recherche	Au moins deux institutions ont reçu la liste des thèmes de recherche	Sur les thèmes identifiés, trois ont été retenus par l'université de Dschang pour des travaux de Mémoires d'Ingénieur et un pour un Master par un enseignant de l'EFG	
21.4. Approfondir la connaissance du potentiel floristique du parc	2141. Poursuivre les études sur la typologie des formations végétales du PNMD	Les principales formations végétales et leurs superficies sont connues	en cours de réalisation	50%
21.5. Approfondir les connaissances sur les espèces phares (bongo, éléphant, oryctérope, chimpanzé, hippopotame, lion, éland de derby,	2151. Approfondir les connaissances sur le statut des chimpanzés, éléphants et autres espèces clés du PNMD			

perroquets gris à queue rouge)				
□□□□□Poursuivre les inventaires de l'avifaune et de l'ichtyofaune	2161. Poursuivre les missions de prospection de l'avifaune et des poissons du Djerem	La liste des poissons et oiseaux du PNMD est actualisée avant déc. 2010	Une première liste actualisée est disponible depuis aout 2010	70%
□□□□□Mener des études sur l'exploitation durable des Produits forestiers non ligneux (<i>Xylopia aethiopica</i> ou kimba ...)	2181. Initier l'étude sur la dynamique de certains produits forestiers non ligneux dans le parc (kimba, et..).	Les densités et mode de régénération de certaines essences sont connus avant déc. 10	Les travaux de Thèse sur le kimba se poursuivent	
22. Le système de suivi écologique et socio-économique est consolidé et oriente les décisions de gestion				
□□□□□Renforcer les capacités des écogardes chargés du suivi écologique	2221. Initier les ATAEF aux notions d'utilisation des équipements de navigation et à la collecte des données	Une session de formation est organisée avant la fin du 1er semestre 2010	Un atelier de formation de 45 jours a été organisé à l'attention des ATAEF avec l'assistance technique l'EFG. Un atelier de formation a été organisé dans chaque antenne sur les outils de navigation.	100%
□□□□□Suivre les opérations de lutte anti-braconnage	2231. Cartographier les itinéraires des principales opérations de lutte contre le braconnage	Des fiches sont systématiquement remplies au cours des missions de surveillance et de contrôle	Deux écogardes ont été formés au Gabon sur le MIST. Un atelier de formation MIST a été organisé dans chaque antenne. Les fiches MIST sont remplies mais pas de manière systématique. Laxisme de certains agents	80%
□□□□□Développer un programme de gestion des feux de brousse	2241. Poursuivre la cartographie des parcelles pilotes	Au moins une nouvelle parcelle pilote par secteur est cartographiée	Quelques difficultés logistiques et matérielles minent le lancement de ce processus. Absence d'images satellites etc.	40%
	2242. Organiser et suivre la mise à feu dans les parcelles pilotes du PNMD	Calendrier de mise à feu		

3 - PROGRAMME VALORISATION DES RESSOURCES ET COGESTION

Objectif Spécifique : Les parties prenantes sont impliquées à la gestion du parc et les initiatives de développement compatibles avec les objectifs de gestion durable au niveau local sont promues

Résultats attendus/Activités	Activités	Indicateur	Réalisations	Taux de réalisation
31. Les communautés riveraines sont mieux organisées				
□□□□□ Mettre en place un cadre de concertation avec les autorités traditionnelles locales	3111. Organiser la tenue de la première réunion avec les autorités traditionnelles de la périphérie	Au moins 50% des chefs de la région ont pris part à cette réunion	Trois assemblées constitutives de Conseil de l'Autorité Traditionnelle ont été organisées dans chacune des trois régions (Yoko pour le Centre, Mbitom pour l'Est et Tibati pour l'Adamaoua avec la participation de tous les chefs)	100%
□□□□□ Renforcer les capacités organisationnelles de la société civile	3.1.2.1 Identifier et encadrer les jeunes associations actives dans le domaine de la conservation	Au moins deux organisations locales collaborent avec le projet dans le cadre des activités d'information, formation et sensibilisation d'ici fin décembre 2010	Deux organisations locales appuient le projet notamment APESS pour l'encadrement des éleveurs et une association pour la formation des apiculteurs.	100%
□□□□ Appuyer la création des entités juridiques des chasseurs et pêcheurs	3.1.3.1 Promouvoir l'organisation des pêcheurs de Sengbe	Au moins un nouveau groupe légal est mis en place avant décembre 2010	Processus de légalisation de deux GICs d'éleveurs et quatre GICs d'apiculteurs en cours de finalisation.	
□□□□□ Renforcer la capacité organisationnelle des groupes d'utilisateurs (chasseurs, pêcheurs, éleveurs, etc.) des ressources naturelles identifiés dans la zone périphérique du PNMD	3141. Poursuivre l'encadrement des groupes d'utilisateurs de ressources naturelles	Les exploitants xylopias sont identifiés et organisés dans au moins une localité	Appui à Deux GICs de forêt communautaire, et aux ressortissants de Neuf villages dans la région du Centre et cinq dans la région de l'Adamaoua en matière d'apiculture	
32. Les initiatives de gestion durable des ressources sont promues				
□□□□□ Former les communautés sur des pratiques culturelles moins dégradantes	3211. Faciliter les rencontres entre les structures d'encadrement du MINADER et les agriculteurs ainsi	Au moins une rencontre organisée par semestre entre ces administrations et	Deux réunions organisées avec les éleveurs en présence de APESS et le MINEPIA du Djerem	60%

	que les visites de terrain	les agriculteurs et ou éleveurs		
<p>□□□□□ Promouvoir les pratiques de pêche responsable le long du Djere</p> <p>□</p>	3221. Organiser les réunions de sensibilisation et d'évaluation par campagne de pêche	Au moins deux rencontres organisées par campagne avec les groupes organisés	Quatre réunions d'information, d'évaluation et de préparation des campagnes ont été organisées avec les trois GICs de pêcheurs	100%
	3222. Poursuivre la formation des pêcheurs aux techniques de pêches moins destructrices ainsi qu'aux techniques de conservation, de fumage et de commercialisation des produits de pêche	Les groupes organisés ont abandonné les techniques de pêche non recommandées d'ici décembre 2010	Un atelier de formation sur la gestion des GICs, la tenue d'un compte simplifié d'exploitation d'une activité de pêche a été organisé à l'attention des membres des trois GICs.	100%
33. La promotion des structures de collaboration et de concertation est assurée				
<p>□□□□□ Faciliter les partenariats avec les ONG et les projets de développement intervenant ou susceptibles d'intervenir dans la région</p>	3311. Poursuivre la collaboration avec les partenaires au développement actifs dans la région	Au moins un partenaire au développement soutien les activités de conservation du PNMD en 2010	GTZ s'est montré disponible à collaborer au plan de la sensibilisation et d'appui aux communautés.	50%
34. La Promotion de l'écotourisme est assurée				
<p>□□□□□ Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de développement de l'écotourisme dans le PNMD et sa périphérie</p>	3411. Susciter le développement d'un partenariat avec le MINTOUR en vue de l'élaboration d'une stratégie de l'écotourisme au PNMD	Au moins un contact pris avec le MINTOUR par le MINFOF à ce sujet	Contacts timides	30%
<p>□□□□□ Développer et diffuser les supports publicitaires, des documentaires etc.</p>	3421. Produire et diffuser des messages et supports facilitant l'information et la sensibilisation des parties prenantes	Au moins 1000 supports d'information et de sensibilisation sur la biodiversité sont produits et distribués d'ici déc. 10	Plus de 500 supports produits ont été distribués : T-shirts, posters, brochures et cahiers.	100%

□□□□□ Sensibiliser les municipalités, les autorités administratives et traditionnelles locales et toutes les autres forces vives de la région du Mbam et Djerem sur le développement des structures d'accueil et la promotion de l'écotourisme	3431. Poursuivre l'organisation des réunions de sensibilisation sur la problématique de l'écotourisme	Les autorités municipales et traditionnelles de la périphérie du parc sont sensibilisées sur l'importance de l'écotourisme	Des rencontres informelles ont été initiées avec le Maire de Yoko et celui de Tibati	50%
35. Les activités génératrices de revenus sont promues				
□□□□□ Accompagner les communautés dans le processus d'acquisition et de gestion des ZICGC et FC.	3511. Encadrer la communauté de Doume dans la préparation des documents techniques et dans la surveillance	Les missions du comité de gestion sont bien comprises	en cours de réalisation. Par contre, le projet a appuyé le GIC MOI-Mo par le levé des limites et la production d'une carte pour le montage de leur dossier de Foret communautaire.	100%
□□□□□ Faciliter le renforcement des capacités des communautés à la gestion des revenus et à la recherche de financements pour microprojets	3512. Poursuivre la formation des pêcheurs et apiculteurs aux techniques de base de commercialisation et de gestion des revenus	Amélioration des revenus issus de la pêche	Les apiculteurs et pêcheurs ont bénéficié d'un important don de matériel (100 ruches, 50 tenues complètes, 15 pirogues, 12 ballots de filets) et d'au moins une formation par domaine d'activité.	100%

4- Coordination, suivi, appui logistique et administration

Objectif spécifique : Les capacités institutionnelles, logistique et financières nécessaires à la gestion efficace du PNMD sont renforcés et fonctionnels

Résultats attendus/Actions	Activités	Indicateur	Réalisations	Taux de réalisation
41. La structure de gestion est organisée				
41.1. Créer et faire fonctionner les comités de gestion, scientifique et de concertation et le comité ad hoc de résolution des conflits	411.1. Organiser la tenue du comité de gestion	La 3ème session ord. du comité de gestion est tenue avant fin juillet 2010	Session de comité non encore tenue	0%
	411.2. Organiser la tenue du comité scientifique et technique	Le comité scientifique et technique a tenu sa 1ère session ord. avant mai 2010	Non tenu faute de financement	0%
41.2. Organiser et animer le service de la conservation	412.1. Assurer la relève dans les bases secondaires du SC	Bases secondaires fonctionnelles	Toutes les bases secondaires sont actives sur une base hebdomadaire.	100%

	412.2. Organiser les ateliers de planification	Les principaux acteurs sont fortement impliqués dans la mise en œuvre des activités	Quatre ateliers de planification ont été organisés en janvier avril 2010, juillet et novembre. Chaque antenne a accueilli au moins un atelier de planification.	100%
	412.3. Suivre la mise en œuvre de la planification trimestrielle	Au moins une visite mensuelle des Postes par les responsables	Les planifications trimestrielles sont déroulées sur une périodicité hebdomadaire. Les antennes et postes ont été visités au moins une fois par mois.	100%
41.3. Proposer l'érection du PNMD en Unité Technique Opérationnelle	413.1. Elaborer le dossier technique	Draft Dossier technique disponible	Non effectif	0%
	413.2. Organiser un atelier de validation	Dossier technique valide et transmis avant dec 2010		0%
Développer un cadre formel de concertation, au niveau de chaque province, entre les différents services déconcentrés	414.1. Créer les comités consultatifs locaux	Acte de création	Processus en cours	50%
	414.2. Organiser la tenue des comités consultatifs locaux	Au moins 01 comité local de concertation s'est tenu dans chacune des trois régions avant déc. 2010	Une assemblée constitutive du Conseil de l'Autorité Traditionnelle a été organisée dans chacune des trois Régions.	100%
Evaluer et suivre les financements à long terme pour le PNMD	415.1. Développement des projet a soumettre au financement de bailleurs.	Au moins une proposition de financement est soumise à un bailleur avant déc. 2010	Deux propositions de projet sur le REDD ont été soumises pour financement. Une convention de partenariat a été signée entre le MINFOF et les Operateurs économiques du secteur forestier et de Safari de la périphérie du parc pour appui aux opérations de LCB.	100%
42. Les ressources humaines sont renforcées				
Recruter et affecter du personnel en qualité et en nombre suffisant	421.1. Suivre le processus de contractualisation des écogardes temporaires au PNMD	Prompte réaction des écogardes à chaque interpellation		
Former / recycler le personnel	4221. Former les ATAEF aux concepts de conservation, d'aménagement et de gestion de la faune et des aires	Au moins 60% des ATAEF ont pris part à une formation au plus tard en fin juin 2010	Tous les ATAEF ont pris part a une formation de 45 jours aux concepts de conservation, d'aménagement et de gestion de la faune et	100%

	protégées		des aires protégées en février 2010. La quasi-totalité des écogardes a prêté serment	
423. Assurer la gestion du personnel	423.1. Assurer le paiement régulier des salaires et primes au personnel	Le personnel n'accuse aucun mois d'arriéré de salaire et ou prime	Les primes aux écogardes et salaires au personnel du projet sont régulièrement payés	100%
44. Les infrastructures de conservation sont mises en place				
Construire les postes d'observation et les campements	443.1 Construire des miradors et campements scientifiques	Au moins 02 miradors et un campement scientifique construits avant déc. 2010	Trois miradors sont en cour de construction dans le parc sur financement MINFOF	50%
	442.1. Contacter les opérateurs privés et les municipalités	Au moins un opérateur économiques a contribué au financement des opérations coup de poing avant déc. 2010.	La convention de collaboration initiée en mars 2008 entre le MINFOF et les Opérateurs économiques actifs autour du PNMD a été signée le 23 juin 2010	50%
45. Le service de la conservation dispose des équipements adéquats				
	4.5.3.5 Acquérir un ordinateur avec imprimante et onduleur pour Yoko	Un ordinateur complet est disponible a Yoko avant mars 2010	Le projet a doté le Service de Conservation de Yoko d'un ordinateur complet avec imprimante en mars 2010	100%
4.5.4 Assurer l'approvisionnement en matériel de bureau	4541. Approvisionner le service en matériel de bureau et d'entretien		Approvisionnement effectif et régulier	+ que 100%
	4556. Assurer l'entretien des véhicules et des motos du service		Entretien effectif et régulier du matériel roulant	+ que 100%
4.5.5 Assurer le fonctionnement du matériel roulant	4.5.5.7 Assurer le renouvellement de la pneumatique (véh et motos)		Entretien effectif et régulier du matériel roulant	
	4.5.5.8 Approvisionner le service en carburant et lubrifiant	Bases vie éclairée et aucune mission non effectuée faute de carburant	Fonctionnement effectif	100%
46 Les mécanismes de suivi et évaluation sont mis en place et fonctionnels				
46.1. Assurer le suivi et l'évaluation continus	461.3. Organiser des missions périodiques de suivi et d'assistance technique à la mise en œuvre du plan d'aménagement	Chaque antenne est visitée au moins une fois par mois.	Suivi effectif et régulier sur une base hebdomadaire et ou mensuelle.	100%

